



**CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT  
DE L'AGGLOMÉRATION DE TOURS**

**A l'attention de Mesdames et  
Messieurs les Députés d'Indre et  
Loire**

Tours, le 22 octobre 2019

**Lettre ouverte du Président et de la Vice-Présidente du Conseil de Développement de Tours Métropole aux Députés d'Indre et Loire**

Mesdames et Messieurs les Députés d'Indre et Loire,

Le Sénat vient de clore l'examen du projet de loi relatif à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, porté par le Ministre auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé des Collectivités territoriales.

Ce texte qui part désormais à l'Assemblée Nationale vise à *"lutter contre la fracture territoriale", "valoriser et accompagner ceux qui s'engagent pour la collectivité, en améliorant les conditions d'exercice des mandats locaux"* et *"étendre les libertés locales, conforter le rôle du maire pour trouver un meilleur équilibre avec son intercommunalité, simplifier le quotidien des élus locaux et mieux adapter certaines règles ou seuils aux réalités territoriales"*.

Il porte un article 23 qui vise à supprimer le caractère obligatoire des Conseils de développement, au sein du titre III relatif aux libertés locales : simplifier le quotidien du maire. Le Sénat a approuvé cette disposition.

En notre qualité de Président et Vice-présidente du Conseil de Développement de Tours Métropole Val de Loire (CODEV), nous attirons votre attention sur l'intérêt pour l'intercommunalité, encore mal identifiée et souffrant de l'éloignement avec les citoyens, de disposer d'instances de démocratie participative comme le sont les CODEV. Ceux-ci contribuent au débat public en apportant aux élus la parole des habitants et usagers, experts de la vie quotidienne. Cette expertise d'usage élabore de façon collective des propositions dans tous domaines intéressant la vie des habitants, notamment grâce à son pouvoir d'autosaisine. Nos instances contribuent ainsi à renforcer l'adaptation des politiques publiques à l'évolution de la société. C'est vrai à Tours, comme dans de nombreuses intercommunalités de France.

Aussi, nous ne comprenons pas pourquoi les Conseils de développement compliqueraient le quotidien des maires. Instances intercommunales, ils ne comprennent pas d'élus en leur sein, et ne disposent pas de pouvoir de décision. Leur rôle de contributeur ne remet pas en cause les principes de la démocratie représentative, auquel ils croient et adhèrent. De surcroit, on voit mal comment les conseils de développement alourdissent la tâche des élus.

La Coordination Nationale des Conseils de Développement et avec elle, le Conseil de Développement de Tours Métropole vous alertent, Mesdames et Messieurs les Députés, sur les conséquences de ces dispositions : elles signifieraient, si vous les adoptez à votre tour, une disparition progressive des Conseils de développement dans de nombreux territoires, notamment là où les instances ont été créées depuis moins de 4 ans et la transformation de nombreux Conseils de développement en « coquilles vides », en l'absence d'une capacité d'autosaisine reconnue jusqu'ici par la loi. Cette disparition serait un coup porté par les députés à la démocratie participative, que beaucoup dans notre pays souhaitent au contraire renforcer.

La Coordination Nationale ne désarme pas devant cette situation, et chaque conseil de développement qui en est membre se mobilise pour alerter sur le risque de fragiliser la démocratie participative au niveau intercommunal, là où sans doute elle est la plus nécessaire.

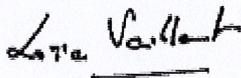
La Commission des lois devrait se réunir le 6 novembre et l'examen en séance publique devrait débiter le 18 novembre. Il est essentiel pour nous de vous convaincre de l'utilité sociale des conseils de développement. Nous souhaiterions vous rencontrer afin de vous en convaincre.

Recevez, Mesdames et Messieurs les Députés d'Indre et Loire, nos sincères salutations.

**Loïc Vaillant**

*Président*

du CODEV de Tours Métropole Val de Loire



**Marie Dargaisse**

*Vice-présidente du CODEV de Tours Métropole  
Val de Loire*

Administratrice de la Coordination Nationale des  
Conseils de Développement

